



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Participation du Haut Commissariat au Plan à l'évaluation du Système Statistique National de l'Ile Maurice

Dans le cadre des activités du Programme Statistique Panafricain, composante du Partenariat Union Européenne-Afrique, initié et financé par l'Union Européenne au niveau du continent Africain et sur demande de l'Office National Statistique de l'Ile Maurice (Statistics Mauritius), le Maroc représenté, par le Haut commissariat au Plan, et l'Afrique du Sud, représentée par son Office National de Statistique « Statistics South Africa » ont réalisé, du 21 au 25 mai 2018 à Port Louis, une évaluation du Système Statistique National de l'Ile Maurice.

Cette revue par les pairs du Système Statistique National de l'Ile Maurice est la première d'une série d'examens par les pairs au niveau du continent africain programmée pour la période 2018-2019 dans le cadre du Programme Statistique Panafricain. Ces revues par les pairs sont préparées par la Division Statistique de l'Union Africaine et supervisées par l'Office Statistique de l'Union Européenne (EUROSTAT).

En plus du Haut Commissariat au Plan et de Statistics South Africa et de l'expert mandaté par le programme pour cette mission d'évaluation à Maurice, trois observateurs ont été associés à cette revue par les pairs. Il s'agit de la Division Statistique de l'Union Africaine, de PARIS 21 et d'un autre expert du programme.

Il est à signaler que la revue du Système Statistique National de l'Ile Maurice a porté sur l'évaluation de Statistics Mauritius et sur les autres composantes de son Système Statistique National et a été opérée conformément aux directives du Guide pour l'Evaluation par les Pairs des Systèmes Statistiques Nationaux en Afrique conçu dans le cadre du Programme Statistique Panafricain.

A l'issue de cette mission, l'équipe de la revue pays a présenté les principales recommandations issues de l'examen aux composantes du Système Statistique Mauricien et se penche actuellement sur la rédaction du rapport de cette revue qui sera diffusé selon un calendrier et des règles fixées par le guide d'évaluation.